



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Assemblée Générale

Capitainerie du port de La Palmyre

16 août 2019



Programme

10h : Assemblée Générale:

Rapports moral et d'activité - votes

Rapport financier - votes

Election partielle des membres du CA – votes

Questions des adhérents

Secrétaire de séance : Patrice Meslier

Verre de l'amitié



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Notre association a été créée en juin 2012

Nos objectifs tels qu'exprimés dans les statuts:

Défendre les intérêts collectifs des résidents, permanents ou non, de la commune des Mathes–La Palmyre sur :

- La défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune
- Le respect de la qualité de la vie des habitants
- Le soutien à un développement économique équilibré



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Rapport moral et d'activité exercice mai 2018 – avril 2019 (et +)

Depuis la création de Demain Les Mathes, en 2012 :

- ❖ plus de 180 adhésions enregistrées
- ❖ 7 AG ordinaires, 1 AG extraordinaire
- ❖ nous avons organisé 8 conférences ouvertes à tous



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

août 2013

mars 2014:

août 2014

juillet 2015

août 2016

août 2017

Dans le cadre de son assemblée générale ordinaire, l'association **Demain Les Mathes** vous propose

Histoires d'Eaux

Les marais doux de la presqu'île d'Arvert

Par **Claude Charles**
Président de l'ASCO du Marais Doux de la Tremblade

Lundi 12 Aout à 20h
Espace Multi Loisirs
Les Mathes

Entrée gratuite

T.S.V.P

L'association Demain Les Mathes vous propose :

La Presqu'île d'Arvert face à l'océan

Evolution du littoral du phare de La Coubrre à la Grande Côte

Par **Guy ESTEVE**
Naturaliste, auteur de "Histoire presque naturelle de la Presqu'île d'Arvert"

Judi 6 Mars 20h
Espace Multi Loisirs
Avenue Pierre Sibard
Les Mathes

Entrée 3 € (Gratuit pour les adhérents et < 18 ans)

Demain les Mathes présente :

NATURA 2000

Chance ou menace ?

par **Gaëlle Kania** - CdC Bassin de Marennes
Animatrice Natura 2000

Espace Multi-Loisirs

Les Mathes

mercredi 6 Aout 20h45

Demain les Mathes présente :

Le Conservatoire du Littoral

et les enjeux de la protection du littoral en Pays Royannais

par **Bruno TOISON**
Délégué Centre Atlantique
Conservatoire du littoral

Espace Multi-Loisirs

Les Mathes

Judi 16 Juillet 21h

Entrée : 3 €, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.

T.S.V.P

Demain les Mathes présente :

Repenser l'agriculture : une absolue nécessité

par **Benoît Biteau**
Paysan Bio
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Président du Conservatoire Régional des Espaces Naturels

Espace Multi-Loisirs

Les Mathes

Mercredi 10 Aout 21h

Entrée : 5€, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.

Demain les Mathes présente :

La navigation dans l'estuaire de la Gironde

Un défi d'hier à aujourd'hui

par **Jacques Péret**
Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Poitiers

Espace Multi-Loisirs

Les Mathes

Dimanche 6 Aout 21h

Entrée : 5€, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

Juillet 2018: Didier Vye

29 avril 2019: Julie Bertrand

L'association Demain les Mathes présente :



Habiter une station balnéaire

Comprendre les modes de vie des habitants
pour imaginer les littoraux de demain

par **Didier VYE**

Enseignant-chercheur Univ. La Rochelle-CNRS



- . 20 h : AG Demain Les Mathes (ouverte à tous)
 - . 21 h : Conférence
 - . 22h30 : Pot de l'amitié
- Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.

**Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Mardi 24 Juillet 21h**

L'association Demain les Mathes présente :

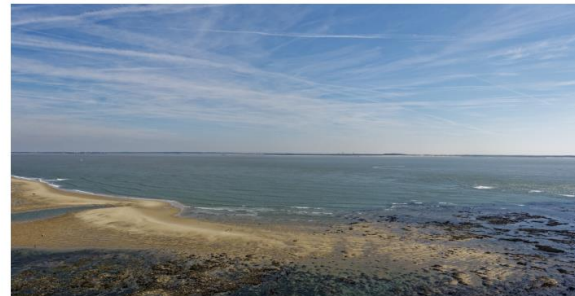


Le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

Ses missions, actions, enjeux et objectifs à 15 ans.



par **Julie BERTRAND**
Directrice déléguée



**Espace Multi-Loisirs, Les Mathes
Lundi 29 Avril 20 h**

Entrée 5€,
gratuite pour
les adhérents.

Les échanges pourront se poursuivre après la conférence autour du verre de l'amitié

Ne pas jeter sur la voie publique

Cette année, l'AG est découplée de la conférence



Conseil d'Administration :

7 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2016

Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Guy FLEURY, Jacques BOULMER et Patrick TOULOUSE

4 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2017

Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET

Donc 7 membres sortants cette année.

Composition du bureau actuel:

Jacques BOULMER : Président
Patrick TOULOUSE : Vice Président
Patrice MESLIER : Trésorier
Monique HYVERNAUD : Secrétaire

7 réunions du CA pendant cet exercice.

Les adhérents ou les personnes qui le souhaitent peuvent y être invités.



Participation à la vie de la commune

- Suivi des élections municipales et des conseils municipaux
- Suivi des dossiers d'urbanisme traités par la mairie. Demande de certains dossiers et réaction, si nécessaire, en direction de la Mairie et/ou des services de l'Etat
- Participation à la commission extra-municipale environnement : 1 réunion le 5 nov. 2018
- Suivi de l'élaboration du nouveau PLU, mais pas d'information depuis février 2018, date de la dissolution du groupe de travail PLU
- Echanges avec la mairie et avec Mme le maire sur certains dossiers sensibles
2 réunions DLM et NE17 avec Mme le maire
- Suivi de l'évolution des règlementations
- Suivi de l'évolution des projets en mer
- Suivi des atteintes aux espaces naturels de la commune: immobilier, campings, activités mécaniques
- Participation au Forum des Associations, réunions publiques et commémorations
- Communication: site internet, articles dans le Bulletin Municipal, organisation de notre conférence,



Les points que nous allons développer maintenant:

Urbanisme et évolution de la réglementation

Pression sur les espaces naturels : immobilier, campings, activités mécaniques

Les projets en mer qui nous concernent

Perspectives



Urbanisme et évolution de la réglementation

Juin 2016: annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par le Tribunal Administratif

- passage au Plan d'Occupation des Sols (POS) antérieur
- Prescription d'un nouveau PLU en mai 2017

Novembre 2018: loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

- Après plus de 2 ans sous le régime du POS, la commune des Mathes passe sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU)
 - Il n'y a plus de zonages U, N, A, ...
 - Les constructions ne sont autorisées que dans les parties actuellement urbanisées (PAU)
 - Toutes les autorisations de construire sont soumises à l'avis conforme du préfet
- La loi littoral de 1986 est assouplie
 - Son dispositif anti-mitage est affaibli
 - Le rôle du SCOT est modifié

Elaboration du nouveau PLU prescrit par le Conseil Municipal en mai 2017 :

- On n'en est toujours pas à la 1^{ère} étape de présentation du projet : le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- Sans doute rien avant les élections de 2020

Conséquences: un cadre réglementaire très affaibli qui limite les moyens de gouvernance de la commune.



Urbanisme et évolution de la réglementation

Les espaces naturels de la commune sont protégés notamment par:

- Le Conservatoire du Littoral
- Un arrêté de biotope (Bréjat)
- L'ONF
- La loi Littoral
- le SAGE Seudre (zones humides)
- Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert » (ZPS FR 5400434 et ZSC FR 5412012)

Mais les périmètres Natura 2000 sont de 2 types:

- Les périmètres initiaux désignés par des arrêtés ministériels de 2006
- Les périmètres élargis validés par le préfet mais pas encore par l'Europe, donc « non opposables »





Ce qui limite le contrôle de certaines activités dans ces zones.

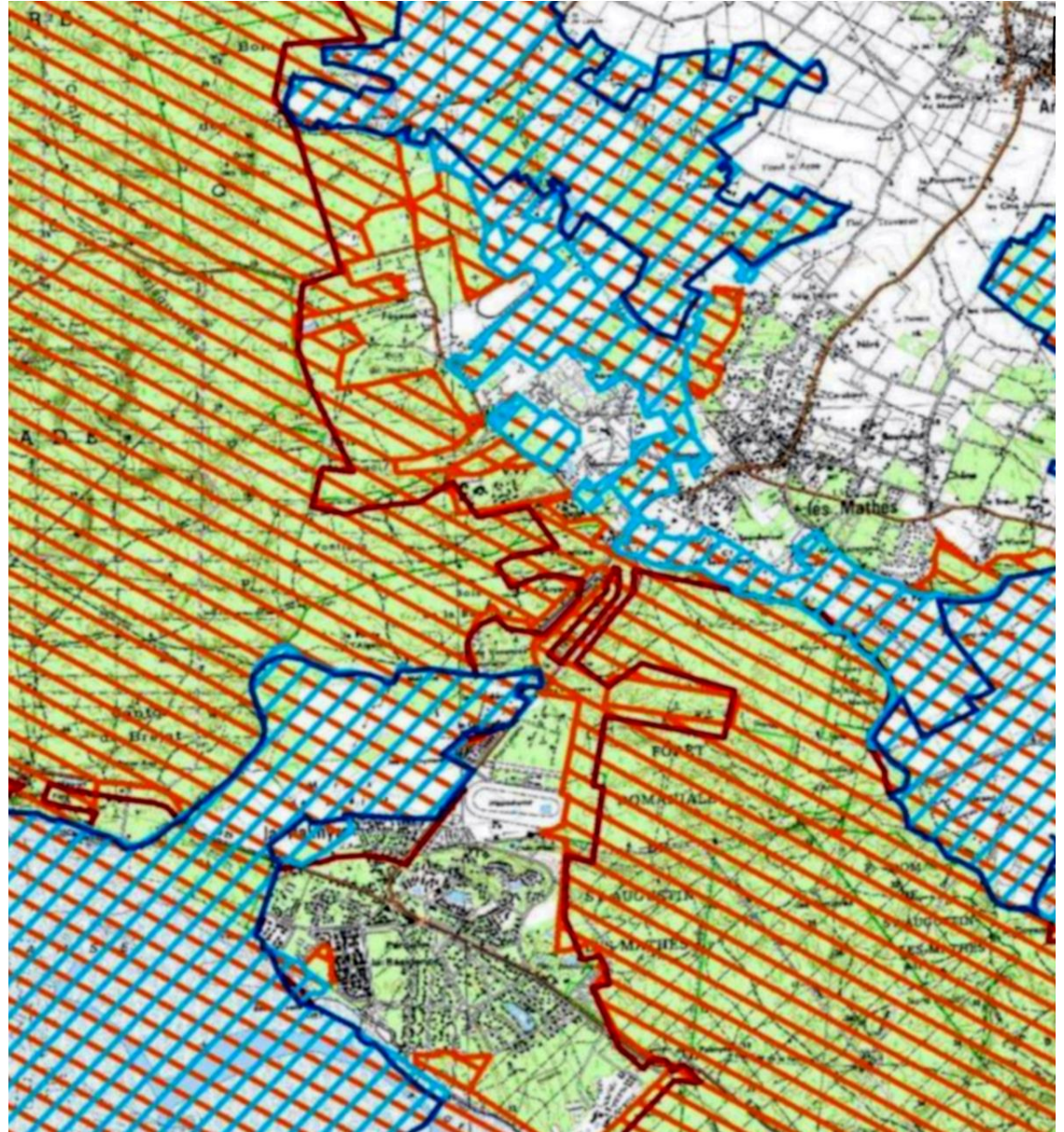
Nous attendons donc leur validation par l'Europe.

Encore faut-il que ces protections soient respectées et que l'Etat soit le garant de ce respect.



Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert »

-  Périmètre de la ZPS n°FR5412012 désigné par arrêté ministériel du 06/07/2004
-  Périmètre de la ZSC n°FR5400434 désigné par arrêté ministériel du 10/11/2006
-  Périmètre élargi de la ZPS
-  Périmètre élargi de la ZSC





Pression sur les espaces naturels Quelques exemples

Menaces sur le Bois du Maine

4,5 ha, projet d'aménagement en lotissements
Pétition réunissant plus de 600 signatures

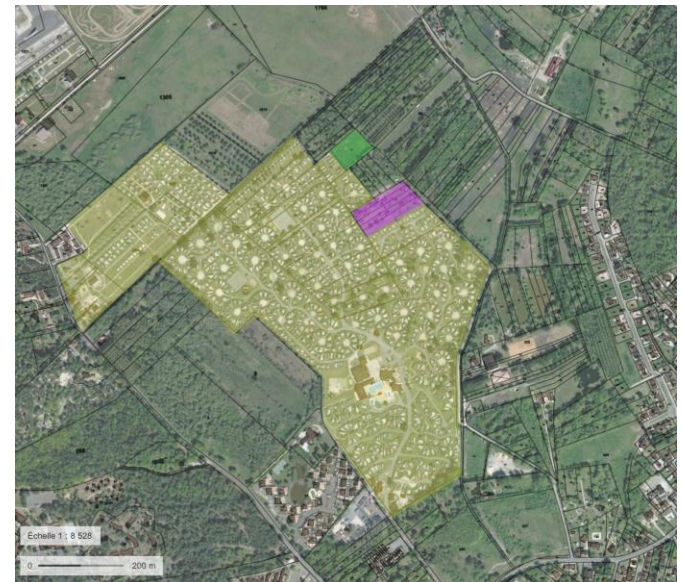
Le bois est toujours là ! Restons vigilants



SIBLU – Camping des Charmettes :

Dépôt de déchets et accumulation de mobil homes sur 2 espaces contigus au camping:

Ces problèmes sont réglés, Mais
volonté d'expansionnisme qu'il faut
surveiller





Ets Grenon (entrée du marais de St Augustin)

À l'origine: pépinières,
Aujourd'hui en plus clôtures, piscines, ...

Utilisation de parcelles en zone humide
pour passage de camions, dépôt de terre, de
remblais, de matériaux, ...

Leurs avocats contestent nos observations.
Aucune procédure contentieuse engagée.

A suivre





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Projet du « Domaine résidentiel de La Forêt » (camping de R. Jono)

Actuellement en panne. A suivre....





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Pression sur les espaces naturels

Des espaces naturels sacrifiés aux loisirs mécaniques et aux parkings

Les Mathes – La Palmyre: temple des sports et manifestations mécaniques ?



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Axe La Fouasse – entrée des Mathes:

D'immenses espaces naturels

En grande partie sur le Marais doux de La Tremblade (> 400 ha sur Les Mathes)

Souvent protégés :
zones humides SAGE Seudre
zones Natura 2000

Mais sacrifiés
aux loisirs mécaniques, parkings,
campings, ...





Zones de loisirs mécaniques et parkings en espaces naturels: > 110 ha

Super Cross:

Stade et entraînement : 3,6 ha

Parkings: ~10 ha dont ~3 aux Mathes

Buggy loisirs:

> 77 ha de pistes en milieu naturel

Luna Park: 6,4 ha

Attractions
parkings et camping sauvage

Quads et karting:

12 ha de pistes

Vegas Motor Show:

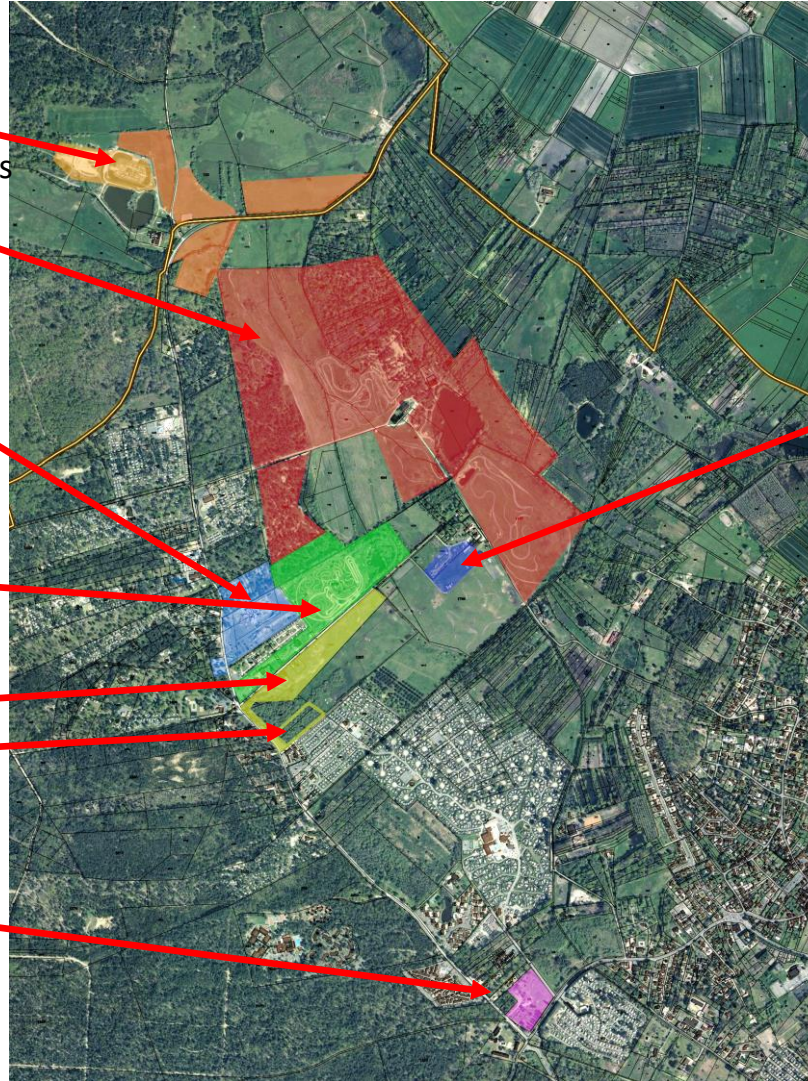
~ 5 ha loués

+ 6000m² achetés

Mépris de la légalité

Al Karting et quads:

2,2 ha à l'entrée des Mathes



Parking de camions:

Eté: > 30 camions en plein champ



2018



2019

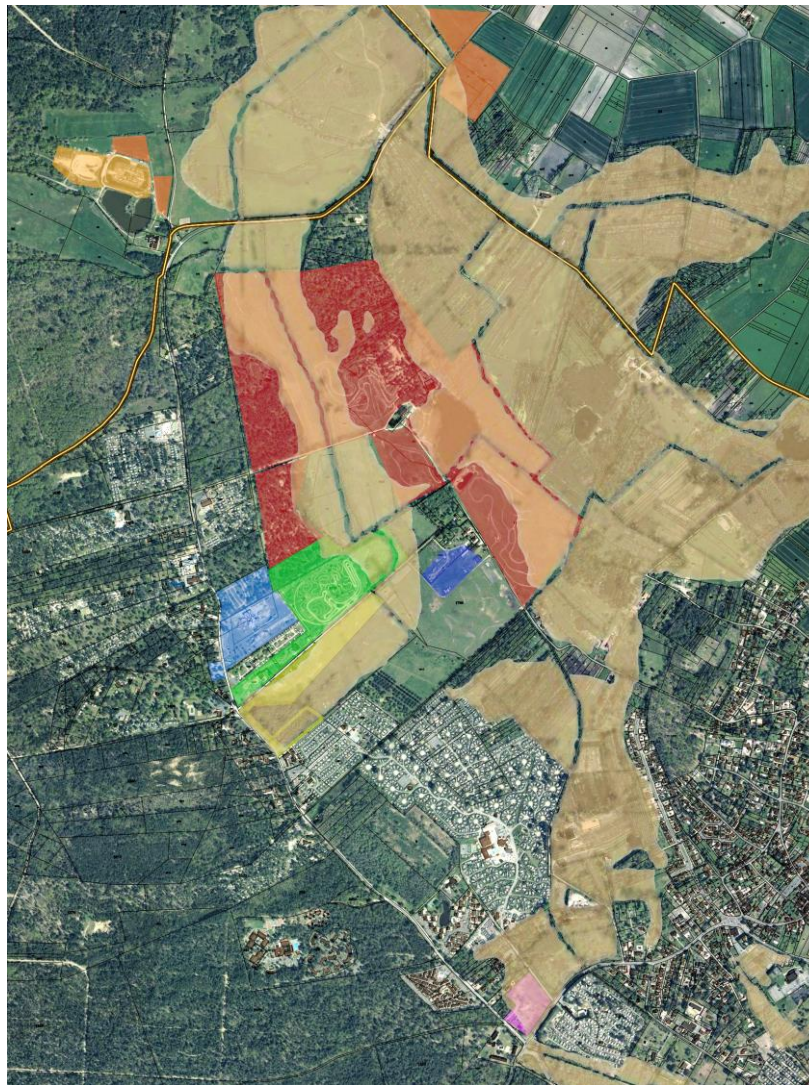


Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Axe La Fouasse –
entrée des Mathes:

En grande partie en zone humide
du SAGE Seudre (règle 2)

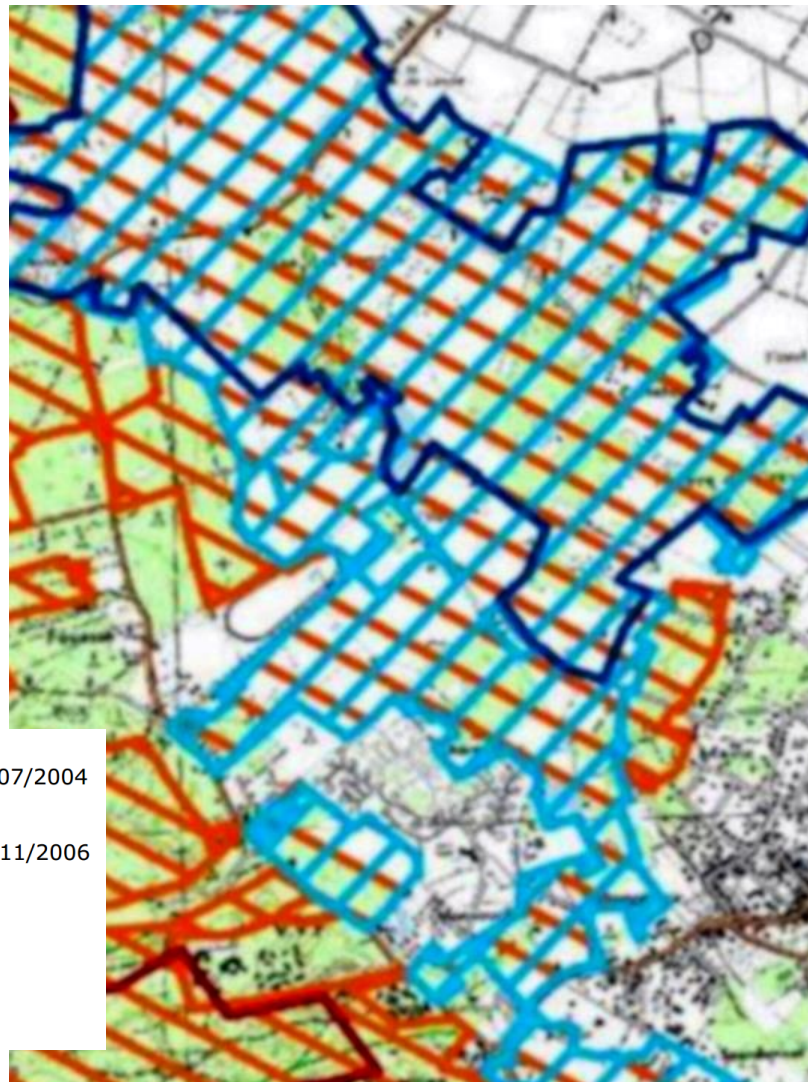








Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Axe La Fouasse –
entrée des Mathes:



Largement en zone Natura 2000

-  Périmètre de la ZPS n°FR5412012 désigné par arrêté ministériel du 06/07/2004
-  Périmètre de la ZSC n°FR5400434 désigné par arrêté ministériel du 10/11/2006
-  Périmètre élargi de la ZPS
-  Périmètre élargi de la ZSC

<https://cloud.agglo-royan.fr/index.php/s/uUND48kWhYIM35s>



Super Cross (chaque année, mi-août)

Stade et entrainement: ~3,6 ha; parkings: 12 ha dont 3,5 sur Les Mathes

En zones Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert » - Parkings partiellement en zone humide Sage Seudre

Présence avérée d'une espèce protégée (pélobate cultripède)

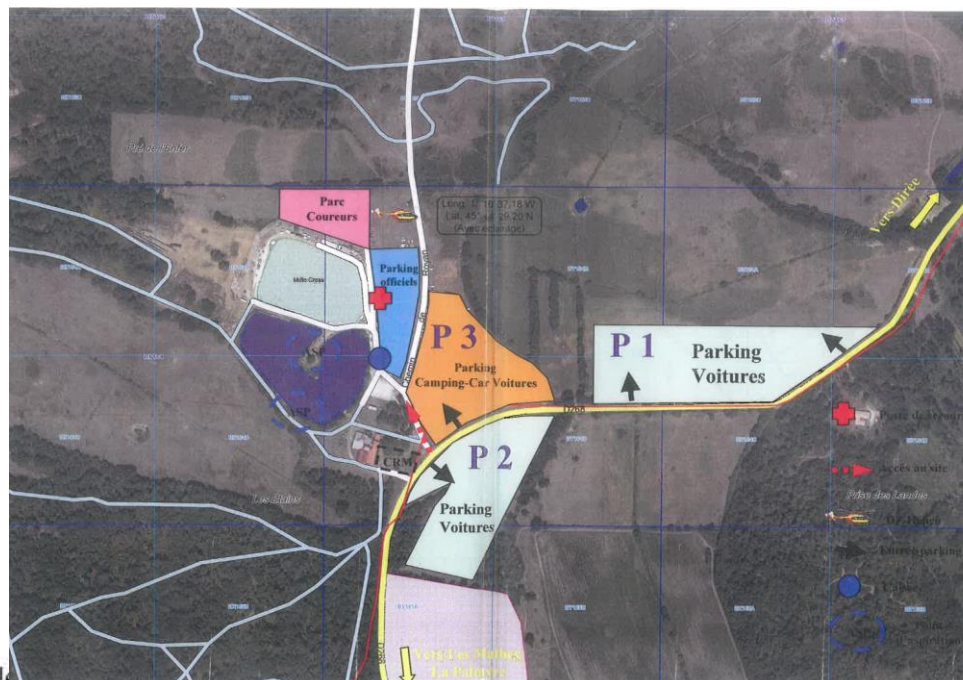
→ Contestation d'associations

2019 : arrêté préfectoral publié le 13 pour la manifestation du 14 août (impossibilité de contester avant)

Utilisation quasi identique des parkings, décalage des horaires

Précautions contestables pour la protection des espèces protégées (clôturés et déplacements des animaux)

En 2018





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie



Photos prises en août 2018



Vegas Motor Show

Installé début juillet illégalement en location sur un terrain privé. Aucune autorisation.

Propriétaire de 6000 m² de zone boisée et humide le long de la route de la Fouasse

Remblaiement (cailloux blancs), stationnement de véhicules bizarres (monster trucks), camions, gradins, caravanes (logements), écrasement de voitures, ...

Mépris de la part des organisateurs des interventions de la mairie.

Difficultés des recours car en location.

Absence de réaction du préfet aux interventions de la mairie et des associations !!!!

Dégradation du cadre de vie et de l'image que devrait donner la commune

Bel exemple pour le futur !





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Entrée sud des Mathes: Pistes de karting (« Al Karting »)

Parcelle de près de 1 ha en zone humide

Réfection – amélioration de la piste en goudron, lampadaires, clôtures, 2019: rangées de centaines de pneus, zone d'accueil et « buvette »

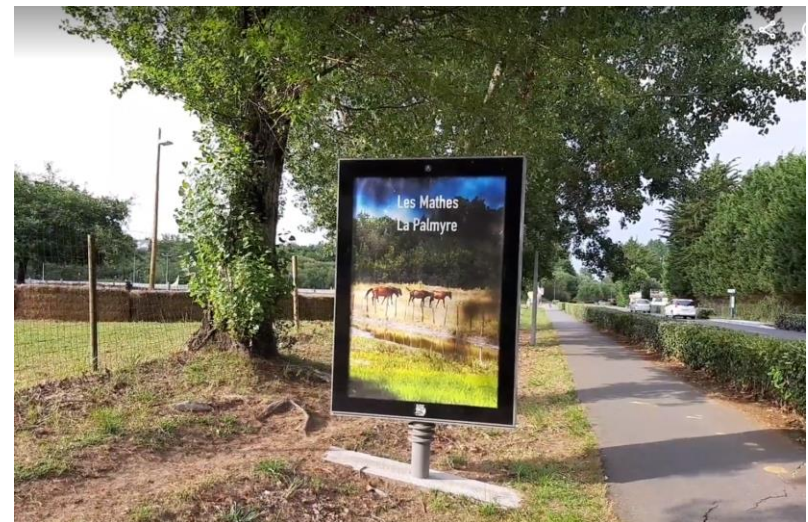
Autorisation préfectorale donnée le 30 juillet:
Nb max de karts : 8 de 10h à 21h, 6 de 21h à 22h
Etude de bruit in-situ requise.

→ mise en exploitation le 30/07

Pétition lancée par des riverains



En cohérence avec l'image que souhaite donner la commune ?





Emprise des zones de loisirs mécaniques et parkings en espaces naturels sur le territoire des Mathes

Nous constatons:

- Une évolution catastrophique des loisirs mécaniques et des parkings
- Une préfecture trop laxiste pour faire respecter strictement les réglementations
- Des exemples qui seront suivis par d'autres opérateurs, voire les mêmes !
- Une commune qui ne maîtrise pas le développement de ces activités, même si elles sont illégales
- Une dégradation dramatique de l'image « NATURE PLEIN CADRE » de la commune

Contrer cette évolution:

- Avec un PLU rigoureux qui se soucie davantage du bien commun que des intérêts particuliers
- Avec la validation par l'Europe des extensions des zones Natura 2000 déjà validées par le Préfet
- Avec une protection fiable et durable des espaces naturels sensibles



Et en mer ?

Retrait du projet d'extraction de granulats devant La Palmyre

- Action de 12 associations (dont la nôtre), d'élus et de la mairie (manifestation à la Palmyre)
- Avis conforme défavorable du Parc Naturel Marin

Retour du projet de parc éolien au large d'Oléron et de la Côte Sauvage

- Non à cette installation industrielle
 - dans le Parc Naturel Marin qui vient d'être créé
 - dans une «zone de protection spéciale » créée pour la conservation des oiseaux sauvages
- Participation à un collectif d'associations opposées au projet: collectif NEMO <http://www.eolien-oleron.fr/>
- Signature d'un manifeste par des membres d'associations, la maire et un adjoint.

Craintes quant à la qualité des eaux de baignade au Pays Royannais

- Origine de la pollution?
- Participation à un groupe d'associations qui suivent son évolution



Perspectives

Participer à la vie de la commune

- Dialoguer avec l'équipe municipale
- Participer aux commissions extra-municipales

Suivre l'avancement des dossiers en cours

- PLU, SCoT, Parc éolien, sports mécaniques, ...

Garder un regard critique sur:

- Le devenir du bourg et de ses commerces
- Les travaux et réalisations de l'équipe municipale
- L'expansion de l'urbanisation, des campings et structures de loisirs (SIBLU, ...)
- Le respect de la législation environnementale et des règles d'urbanisme

Suivre l'élaboration du nouveau PLU par l'équipe municipale

Renouveler nos propositions

- Respect du cadre de vie et mise en protection stricte des espaces naturels
- Intégration des nouvelles législations
- Correction des défauts et carences du PLU annulé
- Respect des conclusions du Tribunal Administratif (habitat dispersé et économie d'espace)

Favoriser la participation des adhérents à la vie de l'association :

- Les adhérents ou sympathisants qui le souhaitent sont invités à participer à des Conseils d'Administration et à nous contacter



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Vote proposé à l'assemblée :

Approbation des rapports moral et d'activité

Adoptés à l'unanimité



Rapport financier

préparé par le trésorier: Patrice Meslier

Arrêté des comptes au 30 avril 2019

DEBIT	
cotisation assurance responsabilité civile	112,95 €
cotisation NE17	60,00 €
frais financiers	0,00 €
préparation AG et conférence	123,90 €
don à NE17	600,00 €
Total	896,85 €

CREDIT	
cotisations + entrées à la conférence	650,00 €
produits financiers	1,97 €
jugement TA du 3 mai 2018	600,00 €
Total	1 251,97 €

Solde de l'exercice	355,12 €
Solde au 30/04/2018	695,23 €
Solde au 30/04/2019	1 050,35 €

L'association ne demande aucune subvention

Ses seules ressources sont les versements de ses adhérents et les entrées aux conférences.

Les pénalités prescrites par le Tribunal Administratif sont reversées à NE17 en tant que dons.

La salle de l'Espace Multi Loisirs est prêtée gracieusement par la mairie

L'association adhère à Nature Environnement 17 dont l'aide est précieuse.

* Recours contre le projet immobilier du Bois de Léon



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Vote proposé à l'assemblée :

Approbation du rapport financier

Adopté à l'unanimité



aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Conseil d'Administration actuel :

4 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2017

Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET

7 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2016

Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Guy FLEURY, Jacques BOULMER et Patrick TOULOUSE

Vote proposé à l'assemblée :

Les 7 membres sortants et une nouvelle candidate se présentent cette année:

Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Guy FLEURY, Jacques BOULMER, Patrick TOULOUSE et Hélène CHARRIER

Les 8 candidats sont élus à l'unanimité



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Merci à tous !

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette AG

Et maintenant: pot de l'amitié